

UN COUP D'ETAT NE REGLE PAS TOUT

HUIT ou dix jours avant le 19 juin, on pouvait entendre à Alger des personnes bien informées raconter qu'il avait « failli y avoir un coup d'Etat ». On sait maintenant que le conflit latent au sein de la direction avait pris en effet une forme assez aiguë puisque, effectivement, quelques jours plus tard, le coup d'Etat avait lieu.

Il paraît certain qu'au moment du putsch Ben Bella s'appretait à porter à l'A.N.P. — notamment en éliminant Boutefflika — un coup qui ne pouvait guère que s'accompagner d'une nouvelle poussée vers la gauche.

Gérard Chaliand, dans *Partisans* de novembre, indique qu'aux réunions du Bureau Politique des 14 et 17 juin, il « s'était rallié au programme proposé par les éléments révolutionnaires du F.L.N., qui voulaient donner à l'autogestion les moyens de réussir, développer le secteur industriel nationalisé et appliquer la réforme agraire frappant la grande propriété privée algérienne ».

Mahsas et Boumaza, qui n'avaient pas précisément donné une orientation révolutionnaire à leurs ministères, risquaient fort, pour leur compte personnel, d'en subir du reste le contre-coup.

Orientation plus à gauche et élimination de Mahsas et Boumaza, au moins de l'Agriculture et de l'Economie, étaient dans la logique d'une pression sociale illustrée par des grèves vigoureuses — comme celles des employés des bains maures et des ouvriers du chantier Aurassi — et dont le caractère et l'importance apparurent nettement au congrès de l'U.G.T.A., trois mois plus tôt, dans le compromis bureaucratique pour la désignation de la direction, qui se fit plus à gauche qu'il n'était prévu.

En éliminant Ben Bella de la scène politique, Boumedienne et ses acolytes n'ont fait apparemment que prendre les devants afin d'assurer leur propre sécurité.

L'embarras visible des premiers jours, que manifestaient l'indignation de la radio, le long délai mis à « sortir » le « Conseil de la Révolution » et l'absence notable de

toute référence programmatique, ne laisse guère de doutes à cet égard.

En portant des coups à des hommes classés à gauche la nouvelle direction s'est objectivement, en tant qu'appareil d'Etat, située nettement à droite de la précédente. Mais l'infrastructure sociale du pays qui n'était pas encore au stade du saut « qualitatif » au socialisme, n'a pas eu besoin d'être touchée par la nouvelle équipe. Elle leur offre toutes les bases de leur nouvelle politique. Le travailleur reste en butte à l'exploitation d'un patronat très souvent privé mais qui, souvent aussi, se présente sous la forme du représentant de l'Etat, comme à l'ex-entreprise veuve Cotte (peinture et produits d'entretien, 300 ouvriers, un milliard d'anciens francs de chiffre d'affaires par an).

A un niveau élémentaire, la lutte de classes se poursuit cependant : à l'escale d'Air France de Dar El Beida (Maison Blanche) l'action syndicale a fait réembaucher 17 manutentionnaires licenciés. Aux messageries Hachette, dans un conflit opposant le personnel au directeur général (Abdelkader Rahmani, ancien lieutenant de l'armée française), qui avait nommé directeur son frère jugé incompétent par les travailleurs, ceux-ci ont déjà obtenu la réintégration des 5 membres du comité d'entreprise qui avaient été licenciés.

La presse, la presse syndicale particulièrement, manifeste l'attachement des travailleurs à l'autogestion. Et il n'est pas sans intérêt de citer *Révolution et Travail* (organe de l'U.G.T.A.) du 15 octobre dont l'éditorial se termine ainsi :

« La souveraineté nationale, la propriété collective des moyens de productions, la distribution « juste » du produit national étaient les objectifs inscrits en filigrane, et, dès le départ, dans la révolution du peuple algérien.

« En le rappelant, le frère Houari Boumedienne a mis un terme aux entreprises de ceux qui espéraient que le 19 juin allait mettre en cause ces objectifs et s'inscrire dans la série des manœuvres des « réformistes » qui, encore une fois, constituent

les couches privilégiées de la société algérienne. »

N'est-ce pas là une façon de faire savoir au nouveau régime que les travailleurs ne sont pas disposés à se satisfaire de promesses et de demi-mesures ?

En tout cas, depuis cet éditorial, on note de nouveaux conflits comme celui de la Société anonyme d'assurance (120 employés), et on en annonce d'autres, comme chez Renault, cependant que l'affaire Hachette est loin d'être terminée.

Il serait difficile de ne pas conclure du fait que le « Conseil de la Révolution » vient de se réunir pendant plus de 15 jours, dans une atmosphère de secret tout militaire, que le nouveau pouvoir se trouve aux prises avec une situation particulièrement préoccupante et que l'unanimité est encore loin d'être faite, en son sein, sur les solutions à lui apporter.

La reprise des allusions à la réforme agraire comme la multiplication des déclarations concernant l'austérité, dont on imagine mal qu'elle puisse porter préjudice aux 2 millions de chômeurs ou aux petits fellahs, paraît bien être l'indice qu'une pression populaire assez forte continue à s'exercer en Algérie et que l'énergie de la révolution n'est pas éteinte.

Un coup d'Etat ne peut pas tout régler.

4 décembre 1965.

L. B.

Question écrite SUR Jean-Yves LE GOFF

Louis ODRU, député du P.C.F., vient de demander au ministre des Armées, par voie de question écrite : « S'il est exact que ce militaire (Jean-Yves Le Goff), expulsé d'Algérie après y avoir été torturé au mois de septembre dernier, a été puni de 60 jours de prison fermes, sur ordre émanant du ministre des Armées, pour « violation des accords de coopération franco-algériens » ?

Cette question écrite est accompagnée du commentaire suivant :

« Ce militaire n'ayant été l'objet d'aucune inculpation à la suite des faits qui se sont déroulés en Algérie, une telle punition constituerait, si elle était confirmée, une étrange façon de faire oublier à ce jeune homme les sévices dont il a été victime.

De plus, toujours en cas de confirmation, l'inexactitude du fait conduirait à nourrir les plus vives inquiétudes quant aux garanties dont pourraient disposer les coopérateurs français contre les mesures arbitraires de l'actuel pouvoir algérien. »

Il va sans dire que nous serons bien intéressés par la réponse du ministre des Armées.

CONTRE LA REPRESSION EN ALGERIE

EN septembre, le président Ben Bella n'ayant pas donné le moindre signe de vie (trois mois après son arrestation) un appel fut lancé à l'opinion publique internationale en vue d'obtenir, par une intervention concertée et massive auprès des dirigeants algériens, que celui qui, en droit, reste le président de la République algérienne, soit autorisé « à être assisté des avocats de son choix, à recevoir des visites, à être examiné par un médecin », en un mot, à jouir « des droits élémentaires de la personne humaine ».

En quelques jours, un demi-millier de signatures fut recueilli dont celles de :

Arthur Adamov, Jacques Berque, de l'Institut de France, Simone de Beauvoir, Loleh Bellon, Claude Bourdet, André Breton, Michel Butor, Aimé Césaire, Alain Cuny, Marguerite Duras, Robert Gallimard, Jean Guhenno, Daniel Guérin, écrivain ; Michel Leiris, Louis Martin-Chauffier, François Mauriac, Robert Merle, écrivain ; Yves Montand, Vincent Monteil, Maurice Nadeau, Jacques Nantet, Pierre Naville, Louis Odru, Jacques Panigel, du Comité Audin ; Vladimir Pozner, Marcel Prenant, Alain Resnais, David Rousset, Claude Roy, Françoise Sagan, Nathalie Sarraute, Jean-Paul Sartre, Catherine Sauvage, Simone Signoret, Tanguy-Prigent, Pierre Vidal-Naquet, du Comité Audin ; Andrée-Pierre Viénot.

A ce demi-millier de signatures françaises ne cessent de se joindre celles de nombreuses personnalités des cinq parties du monde.

Malheureusement, il ne s'agit plus seulement aujourd'hui de défendre Ben Bella et les quelques personnalités arrêtées avec lui.

C'est pour des centaines de victimes de la répression qu'il faut maintenant obtenir des nouvelles autorités algériennes le respect des droits élémentaires.

En effet, la vague d'arrestations de septembre et octobre derniers a durement frappé la gauche du F.L.N. et n'a pas épargné les militants anticolonialistes français dont une cinquantaine ont déjà été appréhendés.

On a su, notamment par ces derniers, que beaucoup de ces emprisonnés ont subi des tortures.

Cette situation nouvelle a amené ceux qui s'étaient levés pour réclamer que les droits de la personne humaine soient accordés à Ben Bella à élargir et renforcer leur action.

Le 4 novembre, au cours d'une assemblée générale des signataires, une structure

était donnée à ce qui n'était jusqu'alors qu'un rassemblement de bonnes volontés ; et l'organisme ainsi créé recevait le nom de « Comité pour la défense d'Ahmed Ben Bella et des autres victimes de la répression en Algérie ».

L'action déjà déployée n'est sans doute pas étrangère à l'autorisation donnée à Ben Bella et à quelques-uns de ses compagnons d'écrire à leurs proches une lettre d'ailleurs encore unique. Et probablement n'est-elle pas non plus étrangère au fait que 47 parmi les emprisonnés ont enfin été déférés à un juge d'instruction, ce qui, en principe, devrait désormais les soustraire à l'arbitraire policier.

Mais, depuis le 15 novembre, c'est de nouveau le silence pour Ben Bella et ses compagnons ; aucun avocat, aucun médecin ne les ont vus. Et si 47 personnes sont maintenant, en principe, soustraites à l'arbitraire policier, il faut bien penser aux autres, qui n'ont pas cette « chance ».

Il faut donc redoubler d'efforts pour alerter largement l'opinion publique internationale afin qu'une pression suffisante soit faite en vue d'amener les autorités algériennes à :

— accorder à Ahmed Ben Bella et aux autres victimes de la répression l'assistance des médecins et avocats de leur choix ainsi que la possibilité de recevoir des visites et, particulièrement, celles de leurs familles ;

— décider que ceux d'entre eux qui n'ont pas été inculpés et qui, de ce fait, sont actuellement entre les mains de la police ou de la sécurité militaire soient libérés ou déférés à la justice avec le bénéfice de tous les droits de la défense.

Il convient d'adresser les pétitions en ce sens, après avoir pris soin de s'assurer que les noms des signataires sont faciles à identifier, à l'adresse suivante :

Maurice Jardot, 27, quai de Bourbon
Paris (IV^e)
C.C.P. 40.39.04 Paris

Mais il n'est naturellement pas déconseillé aux signataires d'un même pays, voire d'une même ville, d'effectuer également des démarches collectives auprès des représentations diplomatiques de la République algérienne ; il ne l'est pas davantage de se constituer en comités analogues à celui qui existe en France.

Albert ROUX.

Parce que c'était à un Allemand, ô gué, ô gué ! Que l'on devait l'médicament ô gué, ô gué !

DEPUIS les premières arrestations d'Alger, nous aurions pu établir un sacré réquisitoire sur l'indépendance et le courage politique de la presse de gauche en rapport avec ses petits intérêts matériels. Le Nouvel Observateur mérite toutefois une mention particulière. Ses premières mentions des sévices subis par nos camarades avaient un ton interrogateur et prudent qui tentait de se justifier par la crainte avouée de se faire saisir. Puis une interview de Houari Boumedienne fut publiée, sans doute dans le louable dessein de permettre au chef des tortionnaires de se laver des accusations un peu étouffées de ses victimes. L'interview nous mettait en cause longuement et mensongèrement. Mais le Nouvel Observateur n'a pas trouvé utile de publier notre mise au point (pourquoi se gêner avec ces parias de trotskistes?) et annonce qu'il a reçu beaucoup de lettres d'Algériens mais qu'il ne publiera qu'une lettre de Mourad Bourboune. Cela ne relèverait guère que de l'universelle conspiration du silence à laquelle nous sommes trop habitués pour nous indigner publiquement de ce qu'elle a de basement malhonnête dans un pareil cas si l'échotier anonyme n'avait éprouvé le besoin d'en rajouter — peut-être par mauvaise conscience — et ne distinguait soigneusement entre « Français amis des Algériens » (sans distinction de classe ni de position politique, bien sûr !) et d'autre part les « idéologues étrangers » qui — vous connaissez la chanson — veulent faire servir « ce peuple qui a tant souffert » de cobaye pour leurs détestables expériences.

Il nous a fallu nous rappeler qu'il s'agissait sans doute de quelque ex-corrédacteur du « lieutenant en Algérie » qui promettait à Sartre un châtement impitoyable mais violent pour crime de signature de l'Appel des 121 (Appel qui dé-

tournaient de leur devoir de bons petits Français pas volontaires pour aller casser du bicot), pour surmonter notre étonnement de trouver ce propos nazi dans un journal « de gauche ». « Idéologues étrangers », descendants du judéo-boche Karl Marx, du Lénine du wagon plombé, du Trotsky agent de Hitler et du Mikado. Allons, un petit effort, que diable, et crions tous ensemble : « Vive le socialisme islamique, unissant les riches et les pauvres ! », « Chacun sa voie du socialisme, chacun à sa mode, chacun pour soi dans son pays ! », et « A bas l'Internationale des sans patrie ! », « A bas, surtout, la théorie de la révolution permanente ! »

Mais où s'arrête-t-on avec cette belle théorie du racisme idéologique ? Ne faut-il pas commencer la chasse aux sorcières contre les agents de Moscou, de Pékin ? Approuver ces patriotes d'Amérique Latine qui appellent à leur secours les U.S.A. contre les idéologues étrangers castristes ? Voir soutenir la délivrance de Cuba qui subit le régime imposé par l'idéologue argentin « Che » Guevara ? Car les idéologues étrangers sont rusés et prennent souvent la nationalité du pays qu'ils ont contribué à délivrer de l'oppression impérialiste, tels ces communistes algériens d'origine européenne, agissant ainsi comme l'idéologue roumain Rakowski, et l'idéologue polonais Radek que le patriote Staline a heureusement fusillés.

On sait qu'au Nouvel Observateur comme à l'ancien il n'y a personne qui soit intervenu pendant la guerre d'Algérie dans les affaires intérieures des patriotes algériens, personne qui n'ait été pour l'indépendance (seulement pour la paix!), personne qui ait porté de valises, personne qui se soit mis dans le cas d'aller en prison... Nous admirons ce tact.

Tout de même, n'en abusez pas !

M. DERVAL